

SYNDICAT VALDEM



Enfin une solution pour les pneus usagés !

A l'heure où les commandes sur internet explosent, les pneus ne sont pas épargnés. Alors qu'un pneu acheté dans un garage est repris par le professionnel, un pneu acheté en ligne ne trouve pas de reprenneur. Beaucoup se retrouvent malheureusement au bord de la route...

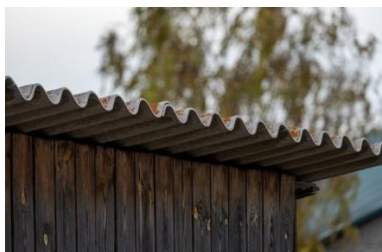
Alors qu'en fait-on ? ValDem dit stop au dépôt sauvage et propose un nouveau service gratuit de collecte de pneus usagés.

Quelques consignes :

- Seuls les pneus de voiture et moto sont acceptés
- Les pneus agricoles sont interdits
- Les pneus doivent être propres, secs, non-peints, non éventrés...
- Les pneus peuvent être jantés ou non

Service gratuit, mais tout pneu non conforme à ces critères sera facturé à 0,40€ le kg.

Le dépôt se fait directement au syndicat ValDem le samedi sans rendez-vous, 9h-12h / 14h-17h et le mardi et le mercredi sur rendez-vous pris au 02.54.89.41.17.



L'amiante, un déchet dangereux

Alors que plus aucun prestataire privé ne proposait de solution aux particuliers pour le traitement de l'amiante en Vendômois, le syndicat ValDem a décidé de s'y mettre.

Si vous souhaitez vous débarrasser de tôles amiantées, fibrociment et compagnie, il faut appeler le 02.54.89.41.17 afin de prendre rendez-vous pour évaluation et devis. Le service coûte 1,60€ le kg d'amiante + le coût des Equipements de Protection Individuel (EPI) adaptés.

Le service est possible pour des quantités inférieures à 200 kg. Pour des quantités supérieures, il faudra s'adresser à BS Environnement.